

ADMINISTRATION COMMUNALE
LORENTZWEILER



AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 36 de la loi modifiée du 25 novembre 2011 relative à la chasse il est porté à la connaissance du public que le contrat de bail du 27 octobre 2020 du lot de chasse 378 a été approuvé par Mme la Ministre de l'Environnement en date du 11 janvier 2021.

Contre la décision précitée, il peut être présenté un recours devant le Tribunal Administratif dans le délai de 15 jours de la présente publication.

Lorentzweiler, le 20 janvier 2021

Le bourgmestre,
Jos Roller

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'JR'.



Le secrétaire,
Frank Flener

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'FF'.